Syndex et son réseau d'avocats partenaires

NÉGOCIER LES REORGANISATIONS AVEC SYNDEX ET SES AVOCATS PARTENAIRES

syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

POUR VOUS AIDER
À Y VOIR PLUS CLAIR !

SYNDEX CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

VOUS ÊTES CONFRONTÉS À UNE SITUATION D'URGENCE EN LIEN AVEC UNE RÉORGANISATION ? VOUS DEVEZ NÉGOCIER DES ACCORDS IMPORTANTS ?

Syndex et ses avocats partenaires s'associent pour vous accompagner dans vos négociations.

VOS ENJEUX SYNDICAUX

>> Vous allez négocier une réorganisation (avec ou sans licenciements) ou renégocier les accords sociaux de votre entreprise à la suite d'une fusion. Quels sont vos enjeux ?

- **Décrypter** le projet de la direction et en identifier les risques et les conséquences le plus tôt possible.
- **Faire un diagnostic** préalable et explorer les options possibles.
- **Établir votre stratégie** de négociation.
- **Construire vos propositions** et les sécuriser.

NOTRE APPORT : LA COMPLÉMENTARITÉ SYNDEX-AVOCATS

>> Syndex et ses avocats partenaires allient leurs compétences pour vous conseiller et vous aider à élaborer la bonne stratégie.

- **Un accompagnement complet >** vous apporter un diagnostic économique, financier, social, sur les conditions de travail et un état des lieux de l'environnement juridique (loi, accords de branche ou d'entreprise, usages…).
- **Un accompagnement sur mesure >** vous aider à élaborer une stratégie adaptée à votre contexte et à vos objectifs.
- **Un accompagnement de bout en bout >** vous soutenir à chaque étape de la négociation.

DÉFINISSONS ENSEMBLE L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ADAPTÉ À VOS BESOINS

États des lieux juridiques, diagnostics préalables, comparaisons de conventions et accords collectifs, simulations, accords de méthode, analyse des différentes versions du projet d'accord, formulation de propositions alternatives, participation aux réunions de négociation en cas de besoin… **Syndex et ses avocats vous apportent toute analyse utile à la négociation.**

MISSIONS LÉGALES DU CSE

- ACCORD COLLECTIF SUR LE PSE
- ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE

MISSIONS CONTRACTUELLES

- ACCORD DE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE
- ACCORDS RELATIFS AU STATUT DU PERSONNEL À LA SUITE D'UN RACHAT OU D'UN TRANSFERT (TEMPS DE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION, MOBILITÉS…)

Pourquoi choisir d'être accompagnés par Syndex et ses avocats ?

- Nous construisons avec vous et pas à votre place, ce qui vous permet de renforcer vos capacités de négociation.
- Le conseil (économique, social et juridique) est un appui technique au service de la stratégie que vous définissez.
- Notre offre est proposée sur l'ensemble du territoire.

Une offre de Syndex et ses avocats partenaires

En partenariat avec les cabinets d'avocats* ADeSA (Lille), Borie et associés (Clermont-Ferrand), Delgado & Meyer (Lyon), Dulmet-Dorr (Strasbourg), Paté et Jung (Nancy et Metz), LBBa (Paris, Rennes et Nantes), Ottan Associés (Montpellier), VOA (Toulouse)

* Possibilité d'intervention dans toutes les régions au-delà des villes mentionnées

ADeSA DUCROCQ Avocats – Assistance et Défense des Salarié

BORIE & ASSOCIÉS Cabinet d'avocats

delgado meyer & associés

SCP DULMET DORR AVOCATS ASSOCIÉS

LBBa SOCIÉTÉ D'AVOCATS Paris · Rennes · Nantes

CABINET OTTAN AVOCATS

Cabinet Paté

Cabinet V.O.A.

Prenez rendez-vous avec nos experts !

> contact@syndex.fr
01 44 79 13 00
www.syndex.fr

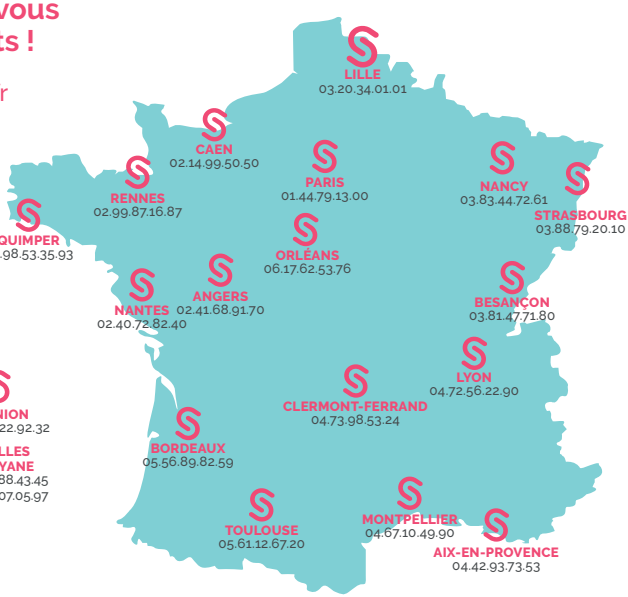

syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, EXPERT CSE ET SSCT, HABILITÉE EN ORGANISATION DU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
22, rue Pajol - CS 30011 - 75876 Paris cedex 18
Tél. 01 44 79 13 00 - www.syndex.fr

Syndex. Service Communication-Documentation - Photos : Julien Baillargeon ; Pierre Morel/la Company - Octobre 2023. Ne pas jeter sur la voie publique